Nations Unies S/2004/197



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mars 2004

Original: français

Lettre datée du 9 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité, en date du 4 mars 1964, par laquelle le Conseil a établi la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Après avoir procédé aux consultations d'usage, j'ai l'intention d'ajouter le Pérou à la liste des pays fournissant des personnels militaires à la Force. Le contingent du Pérou (une section composée de 30 soldats) sera intégré à celui de l'Argentine.

Je vous serais obligé de bien vouloir en informer les membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-26973 (F) 120304 120304